

2° Que les arrhes données lors d'un marché conclu sont données comme preuve du marché et à compte du prix du marché ; aucun des contractants ne pouvant dans ce cas se départir du marché fait et arrêté.

ELIE LEMIRE.

NÉCROLOGE.

M. Louis-Adolphe Houde, notaire à Montréal, est décédé en cette ville, le 25 août dernier, à l'âge de 75 ans.

M. Houde avait été admis à l'exercice de la profession le 2 novembre 1816.

A Beauport, le 6 septembre courant, est décédé M. le notaire Edward O'Brien, à l'âge de 63 ans.

M. O'Brien, qui avait été admis à la profession le 10 juin 1863, était une figure original et un esprit entreprenant.

Il fut maire de Beauport et préfet du comté de Québec.

Aux dernières élections pour la législature de Québec, il se présenta comme candidat indépendant dans le comté de Québec contre M. Nemèse Garneau, le député actuel.

COMPILATION ET RECUEIL des lois statutaires touchant l'enregistrement des droits réels et des privilèges et hypothèques qui, dans la province de Québec, assurent les droits du propriétaire et du créancier ; avec REMARQUES ET OBSERVATIONS sur la pratique des Bureaux d'Enregistrement ; suivi d'une TABLE ALPHABÉTIQUE contenant en résumé du texte de ces lois, pour en faciliter la recherche et l'étude, par J.-C. AUGER, ancien notaire et registraire à Montréal.

Cet ouvrage est publié sur papier choisi et contient 411 pages in octavo.

En vente chez l'auteur, No. 63, rue St-Gabriel, Montréal, au prix de \$4.00 en Brochure et \$4.50 relié en demi-veau, pour les non souscripteurs.

—Le 4 septembre, Melle M.-Thérèse Tremblay, fille de feu le notaires J.-U. Tremblay, de Lacolle, a épousé M. L.-A. Carpentier, commis-voyageur, de Burlington, Vt.